

Liste des délibérations de l'organe délibérant

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Séance du 9 juin 2023 à 19h05

- Délibération n° 13-2023 – vote du délégué titulaire et des 3 suppléants pour les sénatoriales du 24/09/2023 : Francis Surnon, délégué titulaire élu à la majorité et Serge Puype, Pascale Cleyet et Joël Schouver, délégués suppléants élus à la majorité.
- Délibération n° 14-2023 – Contrat GUILLAUD Traiteur du 1/09/2023 au 31/08/2024 et tarifs cantine : Concernant la cantine, nous avons reçu un nouveau contrat avec une augmentation de 8 % des tarifs. Vote pour la signature du contrat : pour à l'unanimité
Proposition de fixer les repas de la cantine à 4,75 euros et 2,25 euros (inchangé pour repas allergique) à partir du 1/09/2023 et de valider le nouveau règlement cantine : vote pour à l'unanimité
- Délibération n° 15-2023 – création poste adjoint technique école maternelle à 140.16H/151.67H : vote pour à l'unanimité
- Délibération n° 16-2023 – Nomination d'un référent déontologie : Projet de convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG38 : 10 voix pour et 1 abstention
- Délibération n° 17-2023 – Décision modificative : crédits supplémentaires réactualisation notice de gestion ENS (subvention taux identique aux interventions habituelles) vote à l'unanimité
- Délibération n° 00-2023 – Modification de la Publicité des actes avec nouveau site internet de la mairie : Ajourné en attente de complément d'informations
- Délibération n° 18-2023 – Convention interco fonctionnement centre médico scolaire la Tour du Pin: vote pour à l'unanimité